

Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1998)**

Heft 108

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les faits marquants

POLITIQUE

Réforme de la Constitution :

Faute de consensus, la commission du Conseil National a abandonné la réforme des droits populaires proposée par Arnold Koller. La commission des Etats a quant à elle supprimé les limitations d'accès au Tribunal Fédéral prévues initialement.

C'est le valaisan Pascal Couchepin qui succédera à Jean-Pascal Delamuraz à la tête du Département de l'Économie.

Le Conseil Fédéral réfléchit à une réforme gouvernementale. Deux options sont envisagées : un président fort élu pour quatre ans ou un Conseil fédéral à deux étages.

Le Conseil Fédéral a transmis au Parlement une loi visant la coordination et la simplification des procédures d'approbation des plans. Dix-huit lois fédérales seront

modifiées. À l'avenir, la planification des grands ouvrages ne devrait plus s'enliser dans les procédures.

Les Suisses devront se prononcer sur trois sujets lors des votations du 7 juin prochain : l'initiative pour la protection génétique (qui vient d'être rejetée à l'unanimité par la commission suisse de biologie), l'initiative "SOS-pour une Suisse sans police fouineuse" et un article constitutionnel visant à équilibrer le budget d'ici à 2001, qui prévoit de limiter le déficit à 5 milliards de francs suisses.

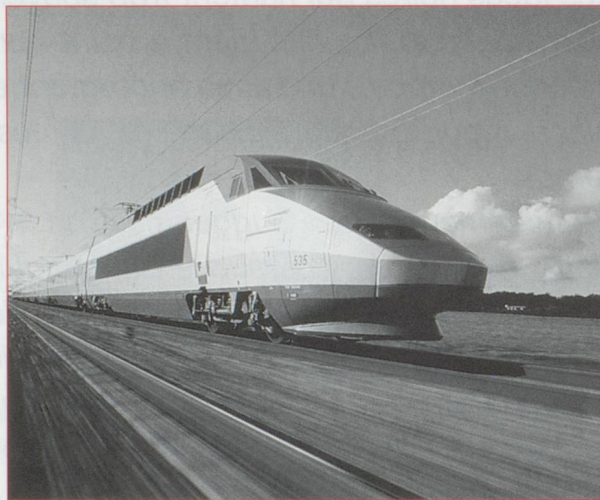
L'initiative "Jeunesse sans drogue" ayant été rejetée, le Conseil Fédéral va agir par un arrêté urgent pour pouvoir poursuivre dès l'année prochaine la distribution d'héroïne aux toxicomanes gravement dépendants.

La législation sur le choix du nom de famille sera prochainement modifiée. Les fiancés pourront choi-

sir s'ils souhaitent conserver leur nom de famille ou porter un patronyme commun après le mariage. Les enfants pourront porter le nom de la mère ou du père, mais il devra être le même pour tous les enfants.

ETRANGER

Un groupe de députés suisses et de parlementaires européens a adopté le 19 février dernier à Strasbourg une déclaration commune, exigeant



Coup d'ur pour la Suisse romande : le ministère des Transports français a donné la priorité au TGV-Est par rapport à la liaison Rhin-Rhône. La première étape de construction du TGV Paris-Strasbourg, dévisée à 4 milliards, commencera en 1999.

que l'Union Européenne ouvre une représentation permanente à Berne. **Négociations bilatérales** : sur le dossier des transports, le calcul des taxes est mis en doute par plusieurs pays, alors que Berne soutient que le montant moyen de 325 francs pour une traversée Bâle-Chiasso en 2005 reflète le coût des infrastructures routières. L'Association des transporteurs routiers allemands rejette le futur accord qui, selon elle, ouvrirait la porte à une politique tarifaire arbitraire au sein de l'Union Européenne. Les sept accords conclus en janvier doivent encore être approuvés par les Quinze. Des divergences subsistent en matière d'assurances sociales et de libre circulation des personnes. Les Européens soulignent que les sept accords sont liés et qu'un seul désaccord suffirait à rendre les six autres caducs au bout de six mois.

La présidence britannique de l'Union Européenne et la Suisse prévoient cependant un agenda serré pour la phase finale des négociations. L'objectif reste de conclure d'ici fin juin.

Pour empêcher l'évasion des délinquants, Berne et Paris envisagent des commissariats de police bi-nationaux aux frontières. Genève pourrait être le premier canton à en bénéficier.

TRANSPORTS

Les sept membres du conseil d'administration d'Alp-Transit Gothard, la filiale des CFF qui dirigera les travaux des NFLA ont été nommés. Cette instance, en majorité suisse, compte aussi un allemand et un danois. La construction du tunnel du Gothard se fera donc avec des compétences européennes.

Les mesures de substitution de la route au rail portent leurs premiers fruits. En 1997, le tonnage transporté à travers les Alpes par le rail a augmenté de 14%.

AGRICULTURE

L'enquête diligentée par l'Union centrale des producteurs de lait portant sur 700 meules de fromage fabriquées au Châtelard avec du lait de plaine a défrayé la chronique. Les contrôles et les pesages à répétition ont mis sous pression les producteurs qui se sont déclarés humiliés par ces méthodes. Hans Buger, directeur de l'Office Fédéral de l'Agriculture a rencontré une cinquantaine de producteurs en Gruyère. L'OFAG réfléchit à un assouplissement du contingentement laitier pour les producteurs de fromage d'alpage, visant à étaler le quota du producteur de montagne sur plusieurs saisons.

L'initiative des petits paysans pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques sera soumise au peuple. L'Association des petits et moyens paysans a refusé de la retirer au profit de la nouvelle loi sur l'agriculture.

de l'actualité suisse

Pro Natura et l'Association suisse pour la protection des oiseaux ont déposé une pétition totalisant 14 000 signatures. Elle demande la protection complète de douze sites d'importance internationale et des quarante-trois réserves d'oiseaux d'eau d'importance nationale.

STATISTIQUES

Un Suisse sur cinq (20%) déclare avoir déjà consommé du haschisch. En-dessous de 34 ans, le taux s'élève à 39%. 49% des personnes interrogées sont favorables à une dépénalisation de la consommation. 41% y sont opposés.

La Suisse reste la lanterne rouge de l'Europe en matière de dons d'organes : le manque de donneurs a tué vingt-cinq personnes en Suisse en 1997.

En 1997, 585 personnes sont mortes sur les routes suisses. C'est le chiffre le plus bas depuis 60 ans.

FONDS JUIFS

Alphonse d'Amato, Président de la Commission Bancaire du Sénat, tente de bloquer la fusion entre l'UBS et la SBS. Il a demandé à la Réserve fédérale de n'approuver aucune fusion entre les deux banques tant que les victimes de l'Holocauste n'auront pas obtenu de vraies réponses et l'assurance d'une coopération. Il a reçu le soutien du secrétaire général du Congrès Juif Mondial.

Six-cents anciens réfugiés accueillis en Suisse ont exprimé leur reconnaissance dans une déclaration commune publiée dans la *Neue Zürcher Zeitung*.

«Vous devez raconter cela» : 710 000 familles avec enfant ont pu commander gratuitement ce livre qui raconte la Shoah. De 1933 aux chambres à gaz, l'antisémitisme y est présenté dans toutes ses phases et ses horreurs. Si les réactions ont été très positives dans l'ensemble, certains parents se sont étonnés que les millions de crimes commis au nom du communisme n'aient pas bénéficié d'un tel traitement.

ECONOMIE

En 1997, les exportations suisses ont progressé de 11,6% en valeur nominale. La balance commerciale a dégagé un excédent de 2,045 milliards de francs suisses, soit en baisse de 7% par rapport à 96. Un solde positif pour la cinquième année consécutive.

Les chiffres annoncent 2 000 chômeurs de plus pour le début de l'année. Le taux moyen reste stabilisé à 5%.

L'inflation avoisine le taux zéro : elle a atteint seulement 0,01% en janvier.

La situation financière de la Confédération s'est légèrement améliorée en 1997. Le compte d'Etat a bouclé avec un déficit de 5,3 milliards de francs suisses, soit 500 millions de moins que prévu. La dette totale s'élève à 93 milliards de francs suisses.

Par 19,15 millions de voix contre 330 000, l'assemblée générale extraordinaire de l'UBS a voté la fusion avec la SBS.

Nestlé a absorbé le groupe Spillers pour 1,7 milliard de francs. Elle conforte ainsi sa position de numéro deux mondial de la nourriture pour animaux.

Les exportations horlogères suisses ont atteint 8,311 milliards de francs en 1997 soit 10,1% de plus qu'en 1996.

Le bénéfice du groupe ABB a

chuté de moitié en 1997. Les responsables sont les reports de chantier et la crise asiatique.

CULTURE

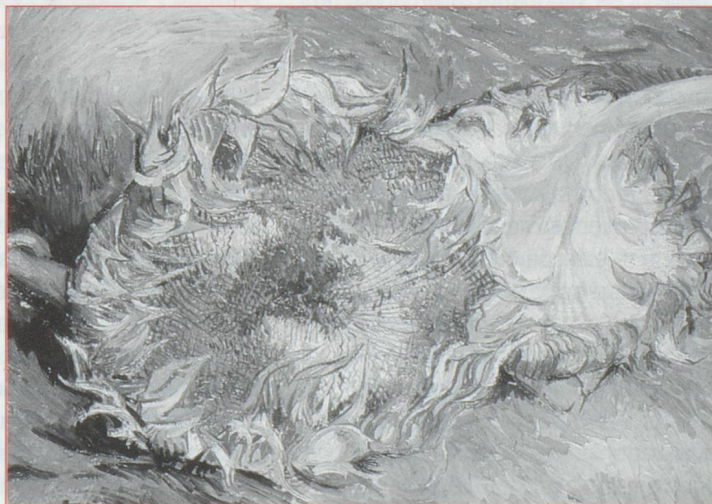
À l'instigation du réalisateur allemand Roland Zag, une série illustrant les quatre littératures suisses a été entreprise. Six portraits d'écrivains romands, réalisés par Marcel Schüpbach inaugurent ce "Litteratur de Suisse". Ces émissions seront reprises sur TV5 Europe.

Pro Helvetia a attribué 235 000 francs suisses en faveur de la création musicale. Cette somme financera dix-neuf œuvres de commande et des bourses d'encouragement. Pour la première fois, des créateurs de dance music, MGM de Lausanne et Rollercone de Genève ont été retenus.

Le comte Baltasar Klossowski de Rola, dit Balthus a fêté le 1^{er} mars ses 90 ans dans le Grand Chalet de Rossinière où il vit depuis 1977. Il travaille au projet d'une fondation qui devrait voir le jour près de sa demeure.

Les prochaines éditions des œuvres de Charles-Ferdinand Ramuz paraîtront aux éditions Bernard Campiche. Cette décision des héritiers de l'écrivain vaudois compromet fortement la parution de ses œuvres complètes dans la collection La Pléiade.

Jusqu'à fin avril, on peut admirer à Berne côte à côte deux des dix Tournesols de Van Gogh. Le Musée des Beaux-Arts de Berne a réuni pour la première fois les deux tableaux peints en 1887.



Henriette Nicolet